

PRÉFACE SUR LE PREMIER LIVRE D'ESDRAS.

Ce livre est la continuation des livres des *Paralipomènes*.

Les *Paralipomènes* finissent avec l'édit de délivrance de Cyrus, qu'ils ne donnent qu'en partie; et c'est par ce même édit que commence le premier livre d'*Esdras*, qui nous montre l'usage que les Juifs ont fait de la liberté à eux accordée, et la manière dont ils se sont établis de nouveau en Judée.

On ne peut douter qu'*Esdras* en soit l'auteur. Il y parle presque toujours à la première personne, et se désigne par là même comme étant tout à la fois l'historien et le chef de l'entreprise qu'il raconte.

Esdras était de la race sacerdotale. Il descendait d'Aaron, par la branche d'Éléazar, comme il le dit lui-même (ch. vii, 4 et seq.). Il était issu du grand-prêtre Sarataï, que Nabuchodonosor avait emmené, après la prise de Jérusalem; avec plusieurs autres Juifs de distinction, à Réblatha, où il les avait fait mourir.

Nous ne croyons pas qu'il soit venu de Babylone à Jérusalem avec Zorobabel, immédiatement après l'édit de Cyrus. Il fit, pour la première fois, ce voyage dans la 7^e année du règne d'Artaxerxès Longue-Main, et il emmena avec lui dans sa patrie, de grands trésors, et près de 1600 hommes.

Dans son livre, il rapporte les principaux événements qui se sont passés après la captivité.

Ce livre se divise en deux parties, la première embrasse les six premiers chapitres, et la seconde les quatre derniers.

Dans la première partie, *Esdras* décrit le retour des Juifs en Palestine, après l'édit de Cyrus, les efforts qu'ils font sous la conduite de Zorobabel, pour la reconstruction du temple, les difficultés que leur suscitent les peuples voisins, la suspension des travaux, leur reprise et leur achèvement, la sixième année du règne de Darius, fils d'Hystaspes. Ces faits sont compris dans une période de 20 années, de 536 à 516 avant Jésus-Christ.

La seconde partie nous fait connaître le voyage d'*Esdras* lui-même, qui part de Babylone en la septième année du règne d'Artaxerxès Longue-Main, c'est-à-dire l'an 467 avant Jésus-Christ. L'intervalle qui sépare cet événement de la dédicace du temple, est de plus de 50 ans.

Esdras se borne, dans cette deuxième partie, à nous raconter ce qu'il fit pour faire rompre aux Juifs les mariages qu'ils avaient faits contrairement à la loi, avec des femmes étrangères.

Il est certain que la mission de ce grand homme ne s'est pas bornée à la répression de cet abus. Il a dû faire revivre toutes les institutions de Moïse, remettre en vigueur, pour la célébration du culte, les réglemens de David, et réorganiser, en un mot, toute la nation Juive au point de vue politique, civil et religieux. Il

fut le restaurateur de la religion, et c'est à ce titre que les Juifs rendent à sa mémoire les plus grands honneurs.

Il avait probablement consigné dans son livre ses réformes, et c'est ce qui nous fait croire que l'ouvrage que nous possédons est incomplet.

Esdras l'écrivit en hébreu et en chaldéen. Comme il connaissait parfaitement ces deux langues, et qu'elles étaient d'ailleurs très-familiales à ses contemporains, l'illustre docteur a composé en hébreu ses écrits, mais il a laissé en chaldéen les documents qu'il cite et qu'il donne tels qu'ils ont été émis, sans y rien changer.

Les sources auxquelles il a puisé pour la première partie de son ouvrage, sont d'abord les lettres et les édits royaux qu'il rapporte *in extenso*, tels qu'ils existaient dans les archives des rois de Perse. Ce sont ensuite les notes recueillies par ses contemporains, et les traditions orales qui étaient trop rapprochées des événements, pour avoir subi une altération sensible.

Dans la seconde partie, comme il ne raconte que ce qu'il a fait lui-même, il n'a pas eu besoin d'avoir recours à des secours étrangers.

L'authenticité incontestable de cet ouvrage, est donc la garantie de sa véracité. S'il y avait dans ces récits la moindre erreur, il faudrait qu'elle eût été prémeditée par *Esdras*, et que la nation tout entière fût entrée dans ce projet de falsification, ce qui est absolument impossible.

L'abbé Glaire admire tout particulièrement, dans ce livre, la prière qu'*Esdras* adresse à Dieu (ch. vi, v. 45 et suiv.) pour implorer sa clémence et sa miséricorde, en faveur d'un peuple qui a ajouté à une première prévarication, le crime de l'ingratitude. Quoi de plus beau et de plus touchant, dit-il, que cette prière! Il ne cherche point à faire valoir des motifs de justification en faveur des Israélites; il accumule, au contraire, tout ce qui peut être à leur charge, et loin de vouloir pallier leurs torts, il semble ne pas trouver d'expressions assez fortes et énergiques pour les montrer sous tout leur jour. Il termine sa prière par un raisonnement d'une finesse remarquable. Tout ce que Dieu vient de faire en faveur de son peuple, est une preuve incontestable qu'il veut le sauver; mais ce même peuple ne saurait subsister devant la face du Seigneur, tant qu'il est couvert du péché qui a attiré sur lui la colère divine; il faut que par un trait de sa bonté et de sa miséricorde infinie, Dieu accorde le pardon que sollicitent le repentir et les larmes (*Introduction historique et critique aux livres de l'Ancien et du Nouveau Testament*, tom. III, pag. 174).